

Annexe II

Séminaire régional pour les Caraïbes sur la mise en œuvre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme : objectifs et réalisations escomptées, tenu à Kingstown (Saint-Vincent-et-les Grenadines) du 31 mai au 2 juin 2011

I. Introduction

1. Dans sa résolution 65/119, l'Assemblée générale a proclamé la période 2011-2020 troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme et prié les États Membres de redoubler d'efforts pour continuer d'appliquer le plan d'action pour la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme^a et de coopérer avec le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux pour le mettre à jour selon qu'il conviendra et en faire la base du plan d'action pour la troisième Décennie.
2. Dans sa résolution 65/117, l'Assemblée générale a approuvé le programme de travail envisagé par le Comité spécial pour 2011, qui comprenait la tenue, dans la région des Caraïbes, d'un séminaire qui serait organisé par le Comité spécial et auquel participeraient les représentants de tous les territoires non autonomes.
3. Le séminaire avait pour objet de permettre au Comité spécial d'entendre les vues des représentants des territoires non autonomes, d'experts, de membres de la société civile et d'autres parties prenantes dans le processus de décolonisation, susceptibles de l'aider à définir les politiques et les modalités pratiques qui pouvaient être retenues dans le processus de décolonisation des Nations Unies. Les débats tenus dans le cadre du séminaire aideraient le Comité spécial à analyser et évaluer de façon réaliste et au cas par cas la situation dans les territoires non autonomes ainsi que les moyens par lesquels le système des Nations Unies et l'ensemble de la communauté internationale pouvaient améliorer les programmes d'assistance aux territoires.
4. Le séminaire visait également à évaluer le processus de décolonisation dans le monde d'aujourd'hui, notamment les réussites passées et les nouveaux objectifs, ainsi que les réalisations escomptées du Comité spécial durant la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme.
5. Les vues exposées par les participants serviraient de base à un examen plus approfondi auquel procéderait le Comité spécial à sa session de fond à New York en juin 2011, en vue de soumettre à l'Assemblée générale des propositions concernant la réalisation des objectifs de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme.

II. Organisation du séminaire

6. Tenu à Kingstown du 31 mai au 2 juin 2011, le séminaire a comporté cinq séances, auxquelles ont participé des représentants d'États Membres de l'Organisation des Nations Unies, de territoires non autonomes, de puissances administrantes et d'organisations non gouvernementales ainsi que des experts (voir appendice II). Le séminaire a été organisé de manière à susciter un échange de vues franc et ouvert.

III. Travaux du séminaire

A. Ouverture de la réunion

10.

18. À la même séance également, les représentants de l'Argentine, de l'Espagne, de l'Algérie et du Maroc ont fait des déclarations, puis d'autres déclarations ont été prononcées par les représentants du Front Polisario, de l'Algérie, du Maroc et des îles Falkland (Malvinas)^c. Des déclarations ont aussi été prononcées par l'observateur de Gibraltar et les représentants du Chili et du Timor-Leste.

19. À la 4^e séance, le 1^{er} juin, les participants au séminaire ont entendu un exposé du représentant de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), lequel a ensuite répondu aux questions posées par le Président, des experts et des représentants d'organisations non gouvernementales.

20. À la 5^e séance, le 2 juin, les participants au séminaire ont tenu un débat

A. Analyse et évaluation du processus de décolonisation, notamment les objectifs et les réalisations escomptées du Comité spécial pour la troisième Décennie internationale

28. Les membres participants ont formulé les observations finales suivantes :

a) Ils ont fait observer que la fin de la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme avait coïncidé avec le cinquantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, et ont pris note de la proclamation par l'Assemblée générale d'une troisième Décennie internationale, de 2011 à 2020. S'arrêtant sur ces événements phares, ils ont évalué les progrès accomplis, examiné les méthodes de travail appliquées et donné un nouveau souffle à leurs activités en vue d'accomplir la tâche historique qui est celle du Comité;

b) Ils ont recensé un certain nombre de questions liées au processus de décolonisation qui étaient survenues au cours de la deuxième Décennie, notamment les incidences des changements climatiques, en particulier sur les petits territoires insulaires non autonomes, la crise économique et financière mondiale, le rôle de la coopération régionale, de l'éducation et de la sensibilisation, le rôle des femmes, l'autonomisation des groupes vulnérables et la capacité d'exercer une pleine autonomie;

c) Vu le caractère transversal de nombre de problèmes auxquels doivent faire face certains territoires non autonomes dans le monde interdépendant d'aujourd'hui, les participants ont souligné qu'il fallait s'employer, avec la participation des intéressés et au cas par cas, à continuer de renforcer les capacités administratives, la bonne gouvernance et la viabilité économique des territoires non autonomes, pour qu'ils puissent traiter les questions transversales dans une optique globale;

d) Ils ont constaté le rôle important que les organisations régionales et les arrangements régionaux jouent en aidant de nombreux territoires non autonomes à faire face à divers problèmes nouveaux;

e) Ils ont souligné que l'éducation et la sensibilisation du public, y compris des peuples autochtones, demeuraient des éléments essentiels pour la décolonisation et, à ce sujet, ils ont rappelé qu'il incombait aux puissances administrantes de faire en sorte que les peuples concernés soient en mesure de prendre des décisions avisées quant au statut politique futur de leur territoire, conformément aux résolutions et décisions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies;

f) Ils se sont félicités des appels lancés en faveur de l'exécution, dans certains territoires et groupes de territoires, de projets conjoints visant à faire mieux connaître au public la nature du lien constitutionnel en place et faisant intervenir l'ONU, les territoires non autonomes et les puissances administrantes, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU;

g) Ils ont souligné que les femmes jouaient un rôle important dans le processus de décolonisation, pour ce qui est notamment de l'éducation, de l'élimination de la pauvreté et de l'autonomisation des populations locales;

h) Ils se sont dits conscients de la nécessité de renforcer le dialogue avec la société civile dans les territoires non autonomes, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies;

i) Ils ont constaté que la société civile, notamment les milieux d'affaires et les organisations non gouvernementales, jouait un rôle dans le développement et contribuait à la viabilité économique et au bien-être des peuples des territoires;

j) Ils ont rappelé que l'examen des questions de statut et la révision de la constitution dans certains territoires non autonomes étaient des exercices délicats qui devaient répondre aux attentes de chaque territoire par rapport à son propre

e) S'agissant des îles Caïmanes, ils ont de nouveau pris note de l'adoption de la Constitution de 2009, qui avait été approuvée par référendum, et du fait que le gouvernement du territoire avait réaffirmé qu'il n'avait pas reçu de mandat de son peuple l'autorisant à rechercher l'indépendance politique complète, et ont également constaté que, de l'avis du représentant de la société civile qui avait pris la parole lors du séminaire, la version « modernisée » de la Constitution ne prévoyait aucun « transfert de pouvoirs »;

f) En ce qui concerne Montserrat, ils ont pris note de l'approbation d'une nouvelle Constitution en 2010 et des mesures prises par le gouvernement du territoire pour actualiser les segments pertinents de sa législation en vue de permettre l'entrée en vigueur de la Constitution à la fin de 2011;

g) S'agissant des îles Turques et Caïques, ils ont pris note avec une profonde préoccupation de la situation qui régnait dans le territoire, notamment le report constant des élections, et ont également pris acte des mesures prises par la Puissance administrante pour y rétablir la bonne gouvernance et une gestion financière saine;

b) Ils ont réaffirmé également que toute tentative visant à détruire l'unité nationale et à saper l'intégrité territoriale d'un pays était incompatible avec les buts et principes de la Charte des Nations Unies;

c) Ils ont reconfirmé que l'ONU jouait un rôle utile dans le processus de décolonisation, que le mandat du Comité spécial constituait l'un des grands programmes de l'Organisation et que celle-ci devait continuer de prêter son concours jusqu'à ce que toutes les questions de décolonisation en suspens soient résolues de manière satisfaisante, conformément aux résolutions et décisions pertinentes de l'ONU;

d) Ils ont réaffirmé le rôle primordial joué par le Comité spécial dans le processus de décolonisation et le suivi de la situation dans les territoires concernés;

e) Ils ont souligné que le Comité spécial devait impérativement adopter d'urgence une approche dynamique et ciblée en vue de réaliser l'objectif de la décolonisation des territoires non autonomes inscrits sur la liste des Nations Unies. Le Comité spécial devait continuer d'aborder chaque cas dans un esprit d'ouverture, se fonder sur les possibilités existantes et insuffler plus de dynamisme dans le processus de décolonisation, conformément aux résolutions et décisions pertinentes de l'ONU;

f) Compte tenu de la contribution de divers arrangements régionaux et organisations régionales au renforcement des capacités des territoires non autonomes, ils ont recommandé de faciliter la participation effective de ces territoires aux travaux des organisations régionales compétentes et aux arrangements régionaux applicables, conformément aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et dans le cadre des mécanismes voulus, et de promouvoir une coopération régionale plus concrète et plus fonctionnelle dans différents domaines tels que la gouvernance, la préparation aux catastrophes naturelles et l'autonomisation des populations locales;

g) Compte tenu également de l'aide importante que les organisations régionales et les arrangements régionaux apportent aux territoires non autonomes en ce qui concerne le processus de décolonisation, ils ont recommandé que le Comité spécial, conformément à son mandat et aux résolutions et décisions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, renforce ses échanges et sa collaboration avec les organisations régionales et sous-régionales compétentes;

h) Sur la question de la sensibilisation des peuples des territoires non autonomes aux questions de décolonisation, ils ont recommandé que le Comité spécial s'emploie activement, en collaboration avec le Département de l'information, à chercher des moyens novateurs de promouvoir une campagne d'information visant à faire mieux comprendre à ces peuples les possibilités d'autodétermination, conformément aux résolutions et décisions de l'ONU sur la décolonisation, en veillant à compléter les efforts actuellement déployés et à ce que les informations fournies parviennent effectivement aux peuples des territoires non autonomes;

i) Sur la question de l'éducation, ils ont proposé que les gouvernements territoriaux concernés et les puissances administrantes envisagent d'inscrire les questions de décolonisation dans les programmes scolaires des territoires non autonomes;

j) En ce qui concerne l'examen des questions relatives au statut et la révision de la constitution, et le processus de décolonisation en général, ils ont souligné que ces exercices devaient être abordés au cas par cas, dans le respect des droits fondamentaux et d'une manière transparente, responsable, participative et sans exclusive, conformément aux résolutions et décisions pertinentes de l'ONU sur la décolonisation et aux buts et principes de la Charte des Nations Unies;

k) S'agissant des relations avec les puissances administrantes, ils ont conseillé au Comité spécial de continuer à cultiver et à renforcer les échanges et la coopération avec les puissances administrantes par différents moyens, notamment par un dialogue informel, et réaffirmé que toutes les puissances administrantes, en particulier celles qui ne l'avaient pas encore fait, devaient entretenir des relations avec le Comité spécial;

l) À cet égard, ils ont souligné qu'il importait au plus haut point de renforcer la communication et la coopération entre le Comité spécial et les puissances administrantes, et prié le Comité spécial d'étudier les moyens de parvenir à une véritable collaboration dans ce domaine, dans des contextes tant formels qu'informels, afin de faire progresser, au cas par cas, le processus de décolonisation pendant la troisième Décennie internationale;

m) Ils ont également souligné qu'il importait au plus haut point de renforcer les relations entre le Comité spécial et la société civile des territoires non autonomes, particulièrement dans les domaines de l'information et de l'éducation, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU;

n) Eu égard à la contribution précieuse apportée par les représentants des territoires non autonomes au séminaire, ils ont souligné à nouveau que le Comité spécial devrait continuer, en utilisant le mécanisme approprié et avec l'aide du Secrétariat, à promouvoir la participation à part entière des représentants des territoires non autonomes aux futurs séminaires. Les puissances administrantes devraient faciliter la participation de représentants élus des territoires à ces séminaires, conformément aux résolutions et décisions pertinentes de l'ONU;

o) Ils ont souligné qu'il importait de renforcer les relations entre les territoires non autonomes, tout particulièrement de favoriser l'échange d'informations les concernant, et ont pris note à cet égard de la proposition de créer un réseau, formulée par le représentant d'un territoire non autonome;

p) À cet égard, ils ont affirmé que le Comité spécial devait continuer de repenser ses méthodes de travail et de renforcer ses compétences en vue d'organiser des séminaires régionaux sur un mode nouveau, ce qui permettrait d'obtenir, grâce

Appendice I

Message du Secrétaire général à l'intention des participants au Séminaire régional pour les Caraïbes sur la mise en œuvre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme : objectifs et réalisations escomptées

Mesdames et Messieurs les participants à l'édition 2011 du Séminaire régional pour les Caraïbes sur la décolonisation, c'est pour moi un grand plaisir de vous saluer à l'heure où vous vous apprêtez à lancer les travaux liés à la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme, qui s'ouvre cette année. Je tiens, à ce propos, à remercier le Gouvernement et le peuple de Saint-Vincent-et-les Grenadines d'accueillir ce séminaire.

La communauté internationale vient de célébrer le cinquantième anniversaire de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, et la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme vient de s'achever. Or, même si le

Appendice II

Liste des participants

Membres du Comité spécial

Chili

José Antonio Cousiño^a

Côte d'Ivoire

Jean-Baptiste Amangoua^a

Cuba

Rebeca Hernández Toledano^a

Équateur (Président)

Francisco Carrión-Men^a

Jenny Lalama

Territoires non autonomes

Guam	Edward Alvarez
Îles Falkland (Malvinas) ^b	Roger Edwards
Îles Vierges britanniques	Julian Fraser Gloria Mactavious
Sahara occidental	Ahmed Boukhari
Samoa américaines	Lelei Peau
Tokélaou	Elesi Kerisiano Kalolo Kele Lui

Organisations non gouvernementales

Barreau de Porto Rico	Wilma E. Reverón-Collazo
Commission multipartite sur la Constitution et la réforme électorale (Îles Turques et Caïques)	Conrad Howell
Chambre de commerce des îles Caïmanes	Wilfred Pineau James O'Neill

Experts

Peter Clegg (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
Howard Fergus (Montserrat)
Ronald L. McNinch-Su (Guam)

Observateur

Joseph Bossano (Gibraltar)

^b La souveraineté sur les îles Falkland (Malvinas) fait l'objet d'un différend entre le Gouvernement de l'Argentine et celui du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Appendice III

Motion de remerciement à l'intention du Gouvernement et du peuple de Saint-Vincent-et-les Grenadines

Les participants au Séminaire régional pour les Caraïbes,

S'étant réunis du 31 mai au 5 juin 2001 à King's Point, Saint-Vincent-et-les Grenadines.